

Compte-rendu de la réunion avec le cabinet du ministre Olivier Klein Mardi 14 février 2023 au ministère de la ville et du logement

Présents

Ahmed Bouhout (conseiller du ministre en charge des relations avec les territoires) et Alain Pothet (conseiller du ministre en charge de la réussite éducative, sport, culture et engagement associatif)

Pour le RFVE : Richard Merra, Ghislaine Rodriguez, Charlotte Denis

Contexte

Le RFVE a interpellé le ministre pour connaître sa position et les développements à attendre sur le dossier des Cités éducatives. Le rendez-vous est aussi l'occasion d'un échange plus large sur l'éducation.

Nous avons présenté le RFVE, et le travail partenarial mis en œuvre au sein du Mouvement ambition éducation.

Sur les Cités éducatives

Richard Merra revient sur les apports du programme des Cités éducatives, et principalement la mise en synergie des acteurs, la gouvernance partagée par le biais de la *troïka* Éducation nationale/État/collectivité territoriale. Le bilan est très positif mais le résultat est inégal selon les territoires et dépend trop souvent de de l'engagement et la bonne compréhension du programme qu'ont les acteurs. La Cité éducative ayant vocation à mettre en corrélation deux fonctions, éducation et cohésion du territoire, il est indispensable que le cadre soit très clair pour tous les acteurs afin que les échelons locaux puissent se saisir pleinement du dossier.

Le financement des Cités éducatives doit porter prioritairement sur l'accompagnement de la gouvernance, mais Alain Pothet souligne que beaucoup de demandes concernent des actions. Les membres du RFVE notent en effet que les acteurs de terrain peuvent voir dans les financements de la Cité éducative un effet d'aubaine, une opportunité pour compenser les budgets de droit commun ou de dispositifs insuffisants (par exemple le PRE, les contrats de ville).

Les participants sont d'accord pour dire que la Cité éducative devrait financer surtout ce qui favorise le « faire système », que ce soit au niveau de la gouvernance ou des actions.

Les membres du RFVE alertent sur le fait que c'est un processus long à mettre en place, par conséquent il serait contre-productif de cesser de financer les Cités éducatives où la gouvernance partagée et la mise en synergie des acteurs ne serait pas encore totalement effective.

Pour Alain Pothet, si le financement des Cités éducatives est assuré jusqu'en 2027, à l'avenir il se pourrait que certaines soient moins financées (par exemple en fléchant des crédits uniquement sur la gouvernance partagée). Ceci pour permettre de faire émerger de nouvelles cités éducatives. Un système de parrainage entre anciennes et nouvelles Cités pourrait être mis en place.

Alain Pothet souhaite que les Cités éducatives puissent aussi répondre à des besoins d'urgence (par exemple pendant le Covid pour fournir du matériel informatique aux familles en difficulté)

Besoins identifiés pour la poursuite du programme des Cités éducatives :

- Une parole claire et partagée des deux ministères sur les ambitions du programme
- Clarifier l'objectif, qui est de nature systémique, auprès des DASEN, des préfets, des élus locaux
- Proposer l'évaluation des Cités éducatives sur la structuration, le fonctionnement, et sur l'incidence transversale des actions
- Définir avec les trois acteurs de la troïka ce qu'est une gouvernance partagée, et son coût
- Permettre l'évaluation externe des différentes Cités éducatives en faisant appel à des cabinets, des chercheurs

Sur le CNOE

Une coordination des calendriers est en cours pour que le rapport 2022 puisse être remis officiellement aux deux ministres.

Alain Pothet propose que le CNOE soit réorienté sous forme d'un observatoire, associé à des chercheurs, qui puisse donner chaque année une vision de la réalité des Cités éducatives. Pour le RFVE, la légitimité d'un tel observatoire vient de sa composition intégrant tous les acteurs représentatifs de le cohésion sociale est de l'éducation.

Sur l'appel à projets « Notre école « faisons la, ensemble »

Une remarque à propos de l'appel à projets : il finance de nombreuses actions, sans qu'il ne soit prévu un temps de coordination entre les différents acteurs de terrain.

Sur les PRE (programme de réussite éducative)

Les budgets sont stables depuis plusieurs années, alors que les besoins augmentent, notamment pour l'accompagnement à la santé, pour l'accompagnement des enfants et des familles allophones, celles en grande précarité vivant dans des bidonvilles.

Alain Pothet indique le PRE n'est pas amené à évoluer prochainement, et que des réponses pourraient être apportées dans le futur Pacte des solidarités entre le ministère des Solidarités, les collectivités et les associations.